

ENQUETE ANGH SUR LES MODALITES DES CURES DE SEVRAGE D'ALCOOL DANS LES SERVICES D'HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE (HGE) OU A ORIENTATION HGE DES HOPITAUX GENERAUX EN FRANCE.

Ludovic Nardini, Olivier Duhamel, Mokhles Mastour. 34 525 Béziers

But : Qu'en est-il de la prise en charge des malades d'alcool dans les hôpitaux de France en 2004 ?

Méthode : Un formulaire, élaboré par nos soins, a été adressé à tous les services d'HGE (ou à orientation) des hôpitaux généraux. Les services ont été répertoriés selon les données de l'annuaire ANGH 2003 complété par le site en ligne de l'ANGH. 279 services ont été informés par courrier électronique, fax et/ou directement par téléphone. Au besoin, les services ont été recontactés.

Le formulaire renseignait sur :

- Les lits disponibles en alcoologie
- L'implication du service
- Les modalités d'admission
- Le déroulement de la cure et du bilan bio-psycho-social
- La composition de l'équipe soignante
- Le devenir du patient après la cure, l'offre locale

L'évaluation Résultats provisoires Début juillet 2004, 145 services ont répondu (52%) couvrant plus de 85 % du territoire. L'analyse des données statistiques est en cours. 98 des 145 services acceptent des malades pour sevrage d'alcool. Ils en reçoivent plus de 9000/an. Le nombre de malades hospitalisés par centre est très dispersé: 10 à 550/an. La composition des équipes est diverse, certaines sont très spécialisées. Les moyens attribués sont inégalement répartis, expliquant peut-être les difficultés d'assurer un suivi spécifique par certains centres. Sur les 98 services, presque 1/3 de nos collègues est affilié à une société savante d'addictologie, 2/3 fait partie d'un réseau. L'évaluation des pratiques reste embryonnaire. Conclusion : Le rôle des services d'HGE des hôpitaux généraux est primordial dans la prise en charge nationale des malades d'alcool. Les résultats définitifs de cette enquête permettront de valoriser, uniformiser et faire connaître nos pratiques, gage d'évaluations prospectives ultérieures.